



Le courrier du Maire

La nouvelle station d'épuration, ce qu'il faut en savoir :

- > Elle est capable de traiter les eaux usées de l'équivalent de 3 500 habitants.
- > Un procédé innovant, précurseur en France.
- > Un très faible impact environnemental.
- > Des nuisances olfactives et visuelles réduites.



Nouvelle station d'épuration

Un procédé écologique innovant pour traiter les eaux usées

Chère Grandvertoise, cher Grandvertois,

Notre schéma directeur d'assainissement adopté en 1998 prévoyait la réfection d'une partie du réseau et le raccordement au SIARCE* ou la construction d'une nouvelle station d'épuration plus performante. Après une étude technique et financière, la municipalité s'est prononcée pour la deuxième solution.

Pour répondre aux besoins spécifiques du village en matière de gestion responsable de ses eaux usées, nous avons opté pour une station avec un procédé de traitement 100 % biologique et naturel.

Cette éco-station traitera les eaux en les faisant passer dans plusieurs bassins biologiques successifs. Chacun d'entre eux sont de véritables « écosystèmes épuratoires » constitués de plantes, d'espèces animales et de bactéries, qui ont une action purifiante. Cette solution totalement naturelle permet de réduire considérablement la pollution résiduaire après traitement et la quantité de boues restantes.

Le choix d'une station d'épuration écologique et innovante rime avec une réduction élevée des impacts sur l'environnement proche.

– les Marais de Misery (classés Espaces Naturels Sensibles) constituent l'une des rares zones humides préservées d'île de France. La station implantée en amont garantira la protection des écosystèmes et la qualité de l'eau.

– pour les riverains, elle assurera une plus grande maîtrise des odeurs qu'une solution « traditionnelle » et réduira l'impact visuel. Son implantation nécessite peu de place et son architecture, proche de celle d'une grande jardinerie, s'harmonisera avec notre paysage.

– côté énergétique, les plantes utilisent l'énergie solaire, les frais d'alimentation seront donc très faibles réduisant ainsi les coûts de fonctionnement.

L'investissement lié à la construction de cette infrastructure représente un montant prévisionnel de 2,6 M€. Plusieurs subventions, délivrées par le département, la région et le bassin Seine - Normandie financeront 2 M€ ; 600 000 € seulement seront à la charge de la commune.

Cet aménagement s'inscrit dans le sens de la dynamique impulsée par l'implantation de l'éco-site visant à réduire l'impact des déchets sur l'environnement.

Nous choisissons donc la voie verte pour que votre cadre de vie continue d'être préservé.

Toujours à votre disposition, recevez, Chers Grandvertoises et Grandvertois, mes plus sincères salutations.

Votre Maire
Jean-Claude Quintard

Les rendez-vous à venir :

samedi 2 avril - 10 h

« Rendez-vous conte ! »

Médiathèque – à partir de 6 ans.

samedi 2 et dimanche 3 avril

« Bourses aux vêtements »

par l'AGSCB à l'Auberge.

samedi 30 et dimanche 1^{er} mai

Exposition de peinture et de sculpture

par Foyer rural à l'Auberge.

samedi 7 mai - 10 h

« Rendez-vous conte ! »

Médiathèque – à partir de 6 ans.

jeudi 19 mai - 10 h 30

« Les bébés lecteurs »

Médiathèque – pour les 0-3 ans.

du 25 au 29 mai

« Festival des Arts dans la rue »

Pour tous – Programme disponible

sur le site internet.

samedi 18 juin

« Fête de la musique ».

dimanche 19 juin - 10 h 30

« Kermesse du groupement paroissial »

Jardins de l'Auberge du Pavillon.

samedi 25 juin - 18 h

« Les tumultueuses »

Spectacle acoustique du Quartet buccal

(tout public), Médiathèque.

mardi 28 juin - 10 h 30

« Pierrot au zoo »

Conte musical pour les 0-3 ans

par la Touk Touk compagnie, Médiathèque.

* Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau.